

La rentrée à l'école se fera le lundi 2 septembre à 8h30.

I - ORGANISATION PEDAGOGIQUE

A l'école maternelle (site Ste Anne) : PS Maud ROMEFORT et Catherine LEBRETON MS Brigitte GUERIN

A l'école élémentaire (site St Joseph) : GS : Béatrice DUCHEMIN et Nancie LE TOULLEC CP : Agnès DEPINS

CE1 : Sylvie HOUIS

CE2 : Laurence MARTINAGE

CM1/CM2 (2 classes) : Mmes Anne COUSSEAU et Catherine FROMENTIN

La répartition des élèves dans les différentes classes (CM) sera affichée à l'entrée de l'école et également consultable sur le site internet de l'école quelques jours avant la rentrée.

II - HORAIRES

Site élémentaire (GS à CM2): Matin : 8 h 30 à 11 h 40 Après-midi : 13 h 25 à 16 h 30

Site maternelle (PS et MS): Matin : 8 h 35 à 11 h 45 Après-midi : 13 h 30 à 16 h 35

Ouverture du portail : 10 minutes avant l'entrée en classe

Le (ou la) surveillant(e) de cantine n'acceptera pas les enfants qui mangent à la maison avant 13h15 (élémentaire) et 13h20 (maternelle). Nous demandons aux parents de respecter les horaires de rentrée et de sortie.

TOUT ENFANT NON RÉCUPÉRÉ À 16H40 (16H45 EN MATERNELLE), SERA CONDUIT À L'ACCUEIL PERI-SCOLAIRE . LES ENFANTS SERONT ÉGALEMENT CONDUITS À LA CANTINE AU DELÀ DE 10 MINUTES DE RETARD.

III- ASSOCIATION DES PARENTS

Un bulletin d'adhésion à l'association des parents d'élèves est joint au dossier d'inscription. **ATTENTION : le coupon est à compléter SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS ADHÉRER.**

IV – FICHES DE RENSEIGNEMENTS & AUTORISATION DE SORTIE & de PHOTOGRAPHIER

Ces fiches sont pré-remplies à partir des informations que vous avez saisies en ligne. Merci d'en vérifier l'exactitude et de les signer.

Bien vérifier le recto et le verso!

TOUT CHANGEMENT SURVENANT EN COURS D'ANNÉE EST À SIGNALER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE.

V - MEDICAMENTS & MALADIES

L'apport de médicaments à l'école est **strictement interdit**. De même, aucun adulte de l'école ne peut donner un médicament apporté par l'enfant, même avec votre autorisation. S'il a besoin d'être soigné, il reste à la maison. Pour les maladies chroniques (asthme, allergies...), un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) est mis en place.

Toute maladie doit être signalée rapidement à l'école.

VI – CALENDRIER, REUNIONS DE CLASSE, FOURNITURES

Les listes de fournitures sont mises en ligne sur le site de l'école. Vous pouvez, si vous le souhaitez, déposer les fournitures scolaires le **vendredi 30 août de 17h à 18h00** dans la classe de votre enfant. En élémentaire, vous pourrez récupérer les fournitures à noter au nom de l'enfant.

Les dates de réunions de classes vous seront communiquées à la rentrée.

Mme Béatrice DUCHEMIN.